

La FAQ du gréviste :

La grève c'est quoi ?

C'est un acte qui consiste à cesser collectivement le travail. C'est exercer un rapport de force en faisant la démonstration que sans nous, les travailleurs et travailleuses, rien ne tourne dans cette société.

Ai-je le droit de grève ?

Titulaire, stagiaire, contractuel·le, AED, AESH, tout le monde a le droit (constitutionnel) d'être en grève. L'entraver est un délit. Seul·es les non-grévistes ont à se manifester a posteriori auprès de la hiérarchie (contrairement aux documents illégaux qui continuent à être envoyés aux écoles dans certaines circonscriptions du 1er degré).

La grève ça sert vraiment ?

Oui, nous avons en partie gagné en 2019 grâce à ce moyen d'action. D'ailleurs il n'est aucun progrès social dans ce pays qui ne soit issu d'une grève puissante, massive, déterminée et reconduite. De la journée de 8H aux congés payés, des droits syndicaux à l'invention de la Sécurité sociale. A celles et ceux qui pensent qu'un bulletin dans l'urne changerait notre sort en faisant l'économie de la grève, de toute évidence, non. Pas plus en 1936 qu'en 2022.

Pourquoi on a perdu les fois d'avant ?

Alors bien sûr, tout est question de rapport de forces. C'est-à-dire de la capacité collective à imposer ses revendications par une action consciente et déterminée. Une première journée de grève ne peut être qu'une étape. Le gouvernement attend que nous reprenions sagement nos postes. Dans la mobilisation actuelle, faisons la démonstration que nous sommes entrés dans la grève jusqu'à gagner sur nos revendications.

C'est quoi l'Assemblée Générale (AG) ?

C'est l'expression et l'affirmation du collectif de travail, dans son école ou établissement, dans sa ville ou son agglomération, dans son département. C'est un lieu et un temps d'unification: des revendications, des organisations syndicales, des personnels.

Pourquoi venir en AG ?

Parce que la grève appartient aux grévistes. Après deux décennies d'échecs, les savoir-faire se sont érodés : être en grève, c'est bien sûr stopper sa production, c'est aussi se libérer du temps pour des pratiques concrètes. On y apprend beaucoup. La grève peut être un début de changement des rapports sociaux. Ce qui suppose d'être physiquement présent·es. Sinon, on délègue sa grève et ça ne mène à rien. Il ne peut y avoir de mouvement victorieux que lorsque les salarié·es prennent réellement en main leur mouvement. Et puis « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes », n'est-ce pas ?

Qu'est-ce qu'on y fait ?

On y débat, on y décide (motions), on s'y compte, on se coordonne, on apprend à se connaître et à se faire confiance, on se solidarise, on y invente et on y agit pour préparer la suite. Indépendamment des revendications nationales, on peut par exemple décider immédiatement, localement et collectivement de réenchanter nos vies : arrêt des APC, des évaluations d'école, de répondre à telle ou telle injonction hiérarchique, etc. On peut aussi organiser une caisse de grève.

Combien de salaire je perds ?

1/30 du salaire dans la Fonction publique par jour de grève. En 1995, les grévistes de l'Education, massivement en grève durant 3 semaines, ont été prélevés de 3 jours. C'est aussi ça le rapport de forces. Et puis ne pas oublier que gagner une augmentation c'est la gagner à vie (retraite comprise) ! Et puis combien de salaire on perd à ne pas lutter ?

Qu'est-ce que ça veut dire grève reconductible ?

Ça veut dire qu'on arrête la grève saute-mouton – tactique qui ne mène à rien – et qu'on rapproche les jours de mobilisation pour construire le rapport de forces en crescendo. La reconduction ne se vote qu'en AG. A chaque pas, on se compte, on fait le point, on se coordonne à l'échelle de son établissement, de sa ville, de son bassin, entre plusieurs AG, on décide et on s'organise pour la suite.